

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2007)
Heft: 211-212

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

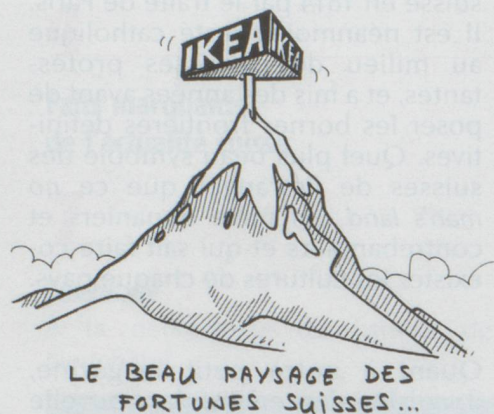
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Société

■ La richesse totale des 300 plus grosses fortunes de Suisse a progressé de 14 % par rapport à 2005. Le pays compte désormais 118 milliardaires, soit onze de plus qu'un an auparavant. Ensemble, ils forment 40 % du classement et pèsent 460 milliards de francs, soit l'équivalent du produit intérieur brut helvétique. L'homme le plus riche de Suisse est toujours le Suédois Ingvar Kamprad, fondateur de l'empire Ikea, avec une fortune estimée entre 25 et 26 milliards de francs. L'homme d'affaires russe Victor Vekselberg apparaît à la troisième place du classement, reléguant Ernesto Bertarelli au quatrième rang.

■ La proportion des professeurs femmes dans les universités suisses a doublé en six ans. Elle est passée de 7 % en 2000 à 14 % en 2006, a communiqué la Conférence universitaire suisse. Depuis le 1^{er} septembre 2005, le nombre de professeurs femmes engagées a atteint le taux moyen record de 29 %. Cette évolution est notamment due aux incitations finan-

cières instaurées par un programme fédéral lancé par le Parlement.

■ Quelque 3 000 accidents professionnels liés à des échafaudages se produisent chaque année en Suisse, occasionnant des coûts de 80 millions de francs. Ces accidents provoquent en moyenne six décès par an et 115 cas d'invalidité. Les utilisateurs des échafaudages sont les victimes dans plus de 80 % des cas.

■ Les futurs papas travaillant à la Migros et aux CFF bénéficient désormais d'un congé paternité. Contrairement au congé maternité en vigueur depuis juillet 2005, le congé paternité n'est pas réglé par la loi en Suisse. Il dépend de la volonté de l'employeur. En moyenne, les entreprises accordent entre un et trois jours d'absence aux hommes en cas de naissance. Mais elles sont de plus en plus nombreuses à aller plus loin.

■ Menée auprès de 6 000 personnes et basée sur les statistiques des contrôles policiers de la circulation routière, une enquête de l'Office fédéral de la statistique (OFS) démontre que plus les contrôles policiers augmentent, plus les infractions sur les routes diminuent. Les sondés divergent sur la gravité des infractions. L'alcool au volant est ainsi condamné par 88 % des sondés alors que 48 % d'entre eux tolèrent les excès de vitesse. De fait, le propre comportement des conducteurs semble relié à leur opinion : 88 % des automobilistes admettent avoir dépassé au moins une fois les limitations de vitesse en 2005, alors que seuls 13 % disent avoir pris le volant avec un taux d'alcool supérieur à la limite.

■ Deux tiers des citoyens de plus de 15 ans ont une expérience de bénévolat, soit 4,2 millions de personnes. Cela représente 750 millions d'heures de travail bénévole, a indiqué la Société suisse d'utilité publique.

projet « Fondation éthique planétaire » qui repose sur l'idée qu'une paix entre les nations n'est pas possible sans paix entre les religions.

■ Une montre-bracelet Patek Philippe de 1952 a été vendue chez Sotheby's Genève pour 2,2 millions de francs. Il s'agit de la montre la plus chère jamais vendue par Sotheby's, a annoncé la maison de ventes aux enchères. La montre, estimée entre 650 000 et 850 000 francs, a été très peu portée et se trouve dans un parfait état de conservation.

Statistiques

■ Les salaires des fonctionnaires cantonaux présentent des variations considérables selon une enquête de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Avec 8 623 francs de salaire brut en moyenne, Zoug est le canton qui rémunérerait le mieux ses fonctionnaires en 2004. Avec 6 429 francs, le Tessin a offert la rémunération moyenne la plus basse. La moyenne suisse, elle, s'est élevée à 7 142 francs. Genève, avec 7 304 francs, a été le canton le plus généreux de Suisse romande.

■ L'effectif des élèves dans les écoles primaires de Suisse poursuit son évolution à la baisse en raison du recul des naissances enregistré à la fin des années 90. Pour l'année scolaire 2005/2006, l'effectif est en hausse dans les autres degrés scolaires. Au niveau préscolaire, quelque 38 % des enfants de quatre ans domiciliés en Suisse étaient scolarisés, contre 28 % en 2004/2005. Cette proportion est passée de 79 % à 95 % pour les enfants de cinq ans, indique l'Office fédéral de la statistique (OFS).

■ Quelque 11 200 entreprises ont définitivement fermé leurs portes en 2004, provoquant la suppression de 43 300 emplois. Ces chiffres correspondent largement à ceux de l'année précédente. La majorité des entreprises et des emplois perdus sont dans le secteur tertiaire. En 2004, 11 800 nouvelles sociétés ont vu le jour, soit un solde positif de 600. Le nombre d'emplois créés n'a cependant pas pu compenser celui des



Événements culturels

■ Le théologien suisse Hans Küng a reçu le prix Lev Kopelev pour la paix et les droits humains. Le théologien catholique âgé de 78 ans se voit ainsi récompensé, notamment pour son

nts de l'actualité suisse

pertes liées aux cessations d'activités. L'Office fédéral de la statistique (OFS) enregistre un bilan négatif de 19 000 emplois. Le commerce est le plus touché avec 29 % du total des disparitions et 25 % de celles des emplois.

Affaires étrangères

■ La junte militaire au pouvoir en Birmanie a demandé à la Croix-Rouge de quitter les régions frontalières du pays et a refusé à l'organisation de reprendre les visites de prisons, a annoncé le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

■ La Suisse a été élue à la présidence du Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour 2007. Cette élection a eu lieu au terme de la conférence de l'UIT à Antalya (Turquie). L'UIT voit son rôle renforcé dans diverses questions d'intérêt public touchant Internet, comme le multilinguisme et l'internationalisation des noms de domaines.

Économie

■ Installer une boîte noire sous le capot de sa voiture et voir sa prime d'assurance auto baisser, ce sera possible cette année avec des projets pilotes que vont lancer la Winterthur et la Zurich. Les deux assureurs suisses veulent ainsi inciter les conducteurs à la prudence. Le projet pilote de la Winterthur s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans du canton de Zurich. Ces clients obtiendront 20 % de rabais sur les assurances s'ils acceptent d'installer une boîte noire qui enregistrera la vitesse de la voiture et ses accélérations. En cas d'accident, il sera ainsi plus facile d'en reconstituer les causes et le déroulement. Cela encouragera aussi les conducteurs à lever le pied et réduira le nombre d'accidents.

■ L'Union patronale suisse (UPS) qualifie d'inacceptables les mesures contre les licenciements de militants syndicaux exigées par le Bureau international du travail (BIT). Selon elle, la législation suisse est suffisamment protectrice en la matière. Le patronat craint que les mesures exigées ne re-

mettent en cause la liberté de contrat et n'ouvrent la porte à toutes sortes d'abus de la part de certains syndicalistes. Selon le BIT, la Suisse devrait donner aux victimes de licenciements antisyndicaux le même type de protection qu'aux victimes de licenciements violant le principe d'égalité entre hommes et femmes. L'affaire a pour origine une plainte déposée par l'Union syndicale suisse (USS).

■ La Suisse est le 3^e gestionnaire de fortunes du monde, révèle une étude de l'Association suisse des banquiers (ASB). Elle estime à 6 900 milliards de francs les avoirs gérés en Suisse. Seuls les États-Unis et l'Angleterre gèrent plus d'argent que la Suisse. Au niveau mondial, la gestion de fortunes représente 33 300 milliards de dollars (41 500 milliards de francs), souligne l'ASB. La part de marché de la Suisse est de 9 % contre 41 % pour les États-Unis et 10 % pour l'Angleterre. S'agissant uniquement de la gestion de fortunes privées, la Suisse est en tête avec 28 %.

■ Le numéro un de la distribution en Suisse, Migros, acquiert 70 % du capital de son petit concurrent familial Denner. Philippe Gaydoul, le petit-fils du fondateur, conservera 30 % et le titre de directeur général. Le prix de la cession est resté secret. Denner restera une filiale gérée de manière indépendante, sous sa propre enseigne.



LA MIGROS FAIT SES COURSES !

■ Le secteur financier (banques, assurances et caisses de pension comprises) occupait 180 400 personnes en 2005 en Suisse, selon le Département fédéral des finances (DFF). Cela correspond à 5,6 % de la main-d'œuvre totale chiffrée à 3,23 millions d'em-

plois. Le DFF recensait 337 banques en Suisse fin 2005 et 215 assurances. L'ensemble du secteur financier pesait pour 62 milliards de francs dans le produit intérieur brut (PIB) en 2004, soit à hauteur de 13,9 %.

Transports

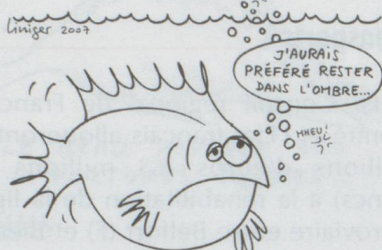
■ Le Conseil régional de Franche-Comté et l'État français alloueront 39 millions d'euros (63 millions de francs) à la réhabilitation de la ligne ferroviaire entre Belfort (F) et Bienne (BE).

■ Moritz Leuenberger a rendu un vibrant hommage à Kofi Annan lors de la cérémonie où celui-ci a pris congé du personnel de l'ONU à Genève. En remerciement, il lui a offert un abonnement général des CFF. L'ancien secrétaire général de l'ONU devrait cette année s'établir à Genève. La cité de Calvin lui a d'ailleurs décerné le Prix de la Fondation pour Genève.

■ Les passagers de compagnies aériennes suisses ont désormais droit à une indemnisation en cas de vol annulé, de retard important ou de refus d'embarquement. La Suisse a repris le règlement européen en vigueur, qui oblige la compagnie assurant le vol à prêter assistance. La nouvelle réglementation vaut pour l'ensemble des vols de sociétés charters ou de lignes suisses et pour tous les vols en partance d'un aéroport suisse. En cas de sursur réservation, soit s'il y a trop de passagers pour le nombre de sièges disponibles, une compagnie refusant l'embarquement sera tenue de verser des compensations. L'indemnité pourra varier de 250 à 600 € selon la distance de vol. La compagnie devra aussi donner le choix entre un remboursement du billet ou un vol de remplacement.

■ Les CFF se serrent la ceinture : ils vont supprimer une centaine de postes administratifs d'ici la fin de l'année. L'ex-régie fédérale veut économiser annuellement 34 millions de francs à partir de 2008. Deux tiers des suppressions seront résolues par des fluctuations naturelles et sept personnes partiront en retraite anticipée, indiquent les CFF.

► ■ Le *Simplon*, le navire amiral de la Compagnie générale de navigation (CGN) est sauvé grâce à la générosité de près de 10 000 donateurs. La rénovation est estimée entre 10 et 12 millions de francs, dont 80 % seront amenés par les dons privés. Le solde sera assuré par la CGN grâce à ses ré-



L'OMBRE COMMUN : ANIMAL DE L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS

centes augmentations de capital. Avec le sauvetage du *Simplon*, l'avenir de plus de la moitié de la flotte historique est désormais assuré. Les cantons avaient payé les rénovations du *Montreux* et du *Savoie*. Quant au dernier vapeur, le *Rhône*, son état de santé actuel ne suscite pas d'inquiétudes pour ces 15 prochaines années. Seuls les trois bateaux à roues à aubes propulsés par un diesel électrique sont désormais menacés. Les cantons (Vaud, Valais et Genève) seraient prêts à assurer financièrement une partie de la rénovation du *Vevey*. Reste le sort de l'Italie et de l'Helvétie.

■ La Poste étoffe son offre de cars postaux en Suisse romande. Des courses nocturnes sont désormais proposées pour la première fois dans les cantons du Valais et du Jura.

Environnement

■ La Suisse ne devra pas émettre au total plus de 242,65 tonnes de CO₂ entre 2008 et 2012 pour répondre aux objectifs du Protocole de Kyoto. Ce chiffre précis apparaît désormais dans le rapport à remettre à la convention-cadre de l'ONU et approuvé par le Conseil fédéral.

■ La SARL Bioapply a reçu le trophée Éco-conscience, récompensant la conscience écologique des entreprises. Elle a en effet mis au point des nu-pieds entièrement biodégradables à base d'amidon de maïs. Les

tongs écologiques devraient être mis sur le marché ce printemps, pour un prix situé entre 23 et 34 francs.

Nature

■ La vie de l'ombre commun, autrefois très répandu, se fait de plus en plus difficile. En le nommant « animal de l'année », *Pro Natura* veut attirer l'attention sur son sort. La plus importante association de défense de la nature en Suisse espère pouvoir redonner à ce poisson un habitat dans lequel il pourra prospérer. Avec son imposante nageoire dorsale, l'ombre commun (à ne pas confondre avec l'omble) est l'un des plus beaux poissons indigènes. Hélas, déplore *Pro Natura*, la production d'hydro-électricité et les barrages lui mènent la vie dure.

■ L'ornithologue, naturaliste et écrivain genevois Paul Géroudet est mort dans sa 89^e année, a annoncé la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). « Il fut le plus grand ornithologue du monde francophone du XX^e siècle (...) Son simple nom est mythique pour des générations d'ornithologues et il a suscité à lui seul des centaines de vocations », souligne la LPO.



JOUR DE DEUIL POUR LES OISEAUX ...

Sciences

■ Jens Bredenbeck a reçu le prix Sofja Kovaleskaja attribué par la fondation allemande Alexander von Humboldt. Ce jeune chercheur en biologie moléculaire de l'Université de Zurich a touché 1,05 million d'euros.

■ Une équipe de chercheurs de l'Université de Lausanne a fait une

importante découverte sur les astrocytes, l'un des deux types de cellules du cerveau. Considérés jusqu'ici comme de simples éléments de charpente du cerveau, ces astrocytes, dix fois plus nombreux que les neurones, peuvent adapter leur morphologie pour entourer les synapses en fonction de leur activité. L'observation de ce phénomène *in vivo* sur des souris pourrait permettre de mieux comprendre comment le cerveau s'adapte à des changements de structure ou à des lésions.



LE PLUS GRAND AIMANT DU MONDE POUR LE C.E.R.N.

■ Le plus grand aimant supraconducteur du monde a été mis sous tension sur le site de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), basée à Meyrin (GE). Cet aimant fait partie du nouvel accélérateur de particules (LHC).

L'aventurier français Gérard d'Aboville et le Neuchâtelois Raphaël Domjan seront aux commandes d'un bateau dont l'objectif est d'effectuer en 120 jours le tour du monde. Développé dans les ateliers de l'entreprise MW Line à Yvonand, *PlanetSolar* pourra emmener une douzaine de personnes. Sa spécificité : se mouvoir uniquement à l'électricité solaire, seuls les instruments de bord étant alimentés par une pile à combustible. La mise à l'eau est prévue en 2009. Pour ce projet hors du commun, *PlanetSolar* bénéficie du soutien scientifique du réseau des Hautes écoles spécialisées de Suisse occidentale et de deux laboratoires de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET